

Le « DARASSE Pratique »

A qui s'adresser pour ?

<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnement administratif, pédagogique et éducatif du collège, une demande d'informations.• Problème particulier concernant la scolarité de votre enfant au collège.	<p>Secrétariat de direction pour rendez-vous avec la Principale ou les Adjointes.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Inscription.• Changement de régime (interne, demi-pensionnaire, externe).• Changement d'adresse.• Dossier de bourse.• Inscription à l'Aide aux devoirs	<p>Secrétariat scolarité ou Secrétariat de Direction</p>
<ul style="list-style-type: none">• Règlement de la ½ pension ou l'internat.• Hébergement.• Paiement des bourses de collège• Dossiers des fonds sociaux ou de séjours pédagogiques.	<p>Secrétariat d'intendance.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Problème de vie scolaire, incident entre élèves, sanction ou informations sur le comportement.• Retard ou absence.• Perte, vol de matériel ou objet personnel.• Déclaration d'accident.	<p>Conseillères Principales d'Éducation Ou Assistants d'Éducation.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Problème social, familial.• Difficultés financières ou autres.• Aide à la constitution de dossiers de bourses et fonds social.	<p>Assistante sociale.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Problèmes de santé, besoins spécifiques, médicaments à prendre au collège.	<p>Infirmière.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Orientation.• Cahier de rendez-vous à disposition en Vie Scolaire ou par téléphone.	<p>Conseiller d'Orientation Psychologue ou professeur principal.</p>
<ul style="list-style-type: none">• Résultats scolaires, travail et le comportement en classe, activités pédagogiques.	<p>Professeur concerné s'il s'agit d'une seule discipline. Professeur principal s'il s'agit d'un problème plus général.</p>